

Un nouveau permis de démolir pour les Halles

C'est reparti pour un tour : hier, la majorité de gauche (excepté les écologistes) a donné son feu vert à un nouveau permis de démolir pour le jardin des Halles. En effet, le 12 mai, le juge des référés avait décidé d'interrompre le chantier suite à des recours déposés par des associations. « Nous contestons cette décision. Nous avons d'ailleurs saisi la cour d'appel administrative. Mais en attendant, pour ne pas perdre de temps, nous avons décidé de déposer un nouveau permis », explique Annie Hidalgo, la première adjointe (PS) de Bertrand Delanoë. Si ce nouveau permis n'est pas contesté, les travaux devraient commencer cet automne. Mais la droite ne l'entend pas de cette oreille. Hier, au Conseil de Paris, plusieurs élus UMP ont contesté la légalité de la procédure engagée par la ville. Selon eux, après un nouveau décret, l'avenant de contrat accordé fin avril à l'architecte David Mangin pour mener une étude sur les sous-

sols du jardin aurait dû faire l'objet d'un appel d'offres. « Le montant de cet avenant représente moins de 15 % du montant total du marché initial. Il n'y avait donc pas besoin de procéder à une mise en concurrence », assure Anne Hidalgo. « 255 000 €, ça représente 13,9 % du marché initial ; on n'est pas loin des 15 % », note le député Pierre Lellouche. Jean-François Legaret, le maire UMP du 1^{er} arrondissement, a décidé de saisir le préfet de région pour contrôler la légalité de la procédure. « De toute façon, cet avenant pour sur les sous-sols montre surtout que le plan de Mangin, qui consistait en un jardin tout plat, n'est pas réalisable. Le projet doit être totalement repris ! » insiste Jean-François Legaret.

« C'est irresponsable de la part des élus UMP de mener cette guérilla juridique sur un projet d'une telle ampleur », regrette Anne Hidalgo. Une critique qui ne l'émeut guère. « Dans le dossier de rénovation des



LES HALLES (1^{er}). Une nouvelle délibération permet de relancer le chantier, malgré les recours. (LP/E.L.M.)

Halles, j'ai toujours dit que je n'approuvais pas le jardin. Je me battrai jusqu'au bout pour empêcher ce vandalisme, et, si j'ai des arguments de droit pour bloquer le projet de jardin, je les utiliserai.»